



DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR



BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT
TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE
MÉTIERS DU GOÛT
MATÉRIAUX SOUPLES
FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
FORMATIONS À L'ENCADREMENT



FORMATIONS POUR ADULTES DIPLÔMANTES ET MODULAIRES

POURQUOI SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

Acteurs historiques de la formation professionnelle, nous nous adressons aux salariés cherchant à monter en compétences ainsi qu'aux personnes en quête de reconversion professionnelle afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs en suivant nos formations diplômantes ou qualifiantes, connues et reconnues des professionnels.

› Notre vocation

Accueillir, transmettre et former.

› Notre engagement

Accompagner les entreprises et leurs salariés dans le développement de leurs compétences.

› Nos valeurs

Solidarité, fraternité et générosité.

› Notre objectif

Proposer des formations de pointe pour permettre aux entreprises et à leurs salariés d'être à la hauteur des enjeux de demain.

Particuliers, vous souhaitez

- › Acquérir de nouvelles compétences.
- › Vous qualifier ou vous spécialiser dans un domaine précis.
- › Vous reconvertir professionnellement.



CHIFFRES CLÉS



7 000 APPRENANTS formés chaque année



Un réseau de **28 000 ENTREPRISES**



86 % DE TAUX DE SATISFACTION concernant la pédagogie

AVANTAGES DES COMPAGNONS DU DEVOIR

- › Un accompagnement sur mesure pour définir votre projet professionnel.
- › Des centres de formation partout en France.
- › Des équipes pédagogiques expérimentées.
- › Des plateaux techniques équipés.
- › Des possibilités d'hébergement et de restauration sur place, selon les régions et les disponibilités.

FINANCEMENT

Plusieurs solutions existent :

- › contrat de professionnalisation ou d'apprentissage,
- › transition professionnelle,
- › plan de développement de compétences,
- › autofinancement.

Vous disposerez d'un accompagnement individualisé par un(e) conseiller(ère) en formation pour déterminer le mode de financement approprié à votre situation.



Déficients moteurs



Déficients mentaux



Déficients visuels



Déficients auditifs

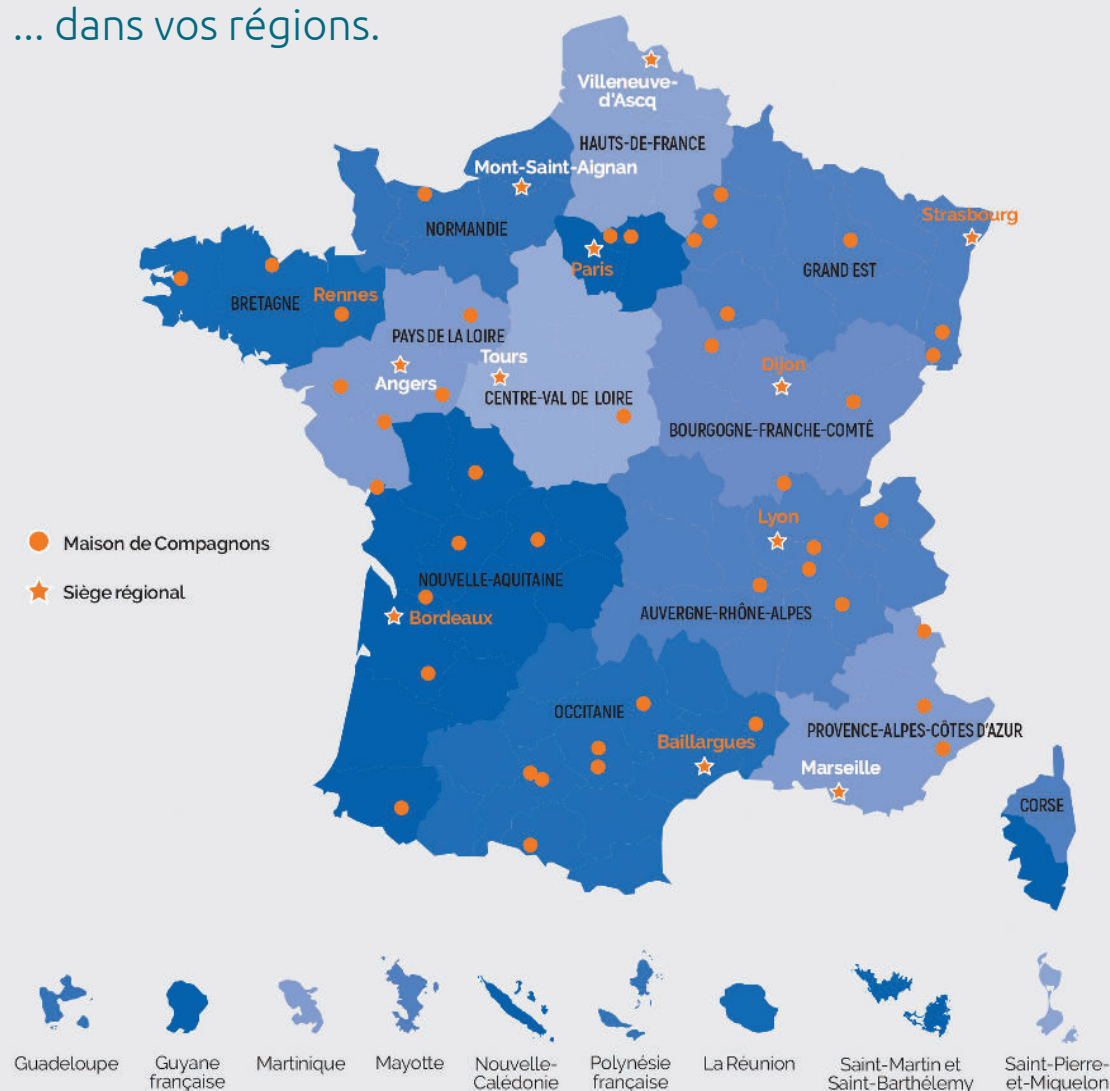
Vous êtes en situation de handicap ?

Vous bénéficiez d'un accompagnement, par un(e) référent(e) handicap, pour la mise en œuvre de votre projet professionnel.

Il (elle) est à votre écoute et facilitera la relation avec les différent(e)s interlocuteur(rice)s pour favoriser la mise en place de votre projet de formation et d'insertion.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France...

... dans vos régions.



Nos équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de formation.

Consultez notre site pour en savoir plus



www.compagnons-du-devoir.com/se-former/formation-continue-2.5-ans-et-plus

SERVICE FORMATION CONTINUE

Tél. : 0800 855 777 (numéro gratuit depuis un poste fixe)
commercial@compagnons-du-devoir.com

www.compagnons-du-devoir.com



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE